

Il éclatera si le plan de reprise est rejeté le 22 octobre



« Une véritable descente aux enfers ! », voilà ce que craint le docteur Jean-Michel Toulet (1) pour la Polyclinique des Chênes d'Aire-sur-l'Adour. Il veut expliquer au personnel – qui va voter après-demain jeudi pour ou contre le projet de reprise - ce qui risque de se passer si le plan de Clinifutur (2) est repoussé. Il n'y a pas d'autre repreneur, Clinifutur offre la dernière chance de maintenir une activité médicale et chirurgicale. Pour lui, le rejet signifie dépôt de bilan immédiat avec 12 licenciements – pour commencer (3). Ensuite, les médecins s'en iront, ils l'affirment : quel est l'avenir d'une clinique sans médecins et sans chirurgiens ? Réponse : un établissement gériatrique de long séjour avec beaucoup de licenciements à la clé (le personnel compte 190 personnes).

Catastrophe pour le Gers – La Polyclinique remplit une mission de service public pour tout l'Ouest du Gers, qui lui a été confiée par l'Agence régionale de santé. Si elle ne la remplit plus, où iront les patients ? À Mont-de-Marsan, Auch ou Pau ? Les patients gersois pèsent 2/3 des 10 000 actes médicaux et chirurgicaux annuels qui sont exercés (et les Landais, 1/3). Autant dire qu'on ne pourra plus parler d'urgences et que la région se dépeuplera faute d'offre de soins. Pour Jean-Michel Toulet, l'enjeu pour la population est énorme. En face, les raisons avancées par SUD pour dénoncer l'accord lui semblent, sinon mineures, du moins pouvoir être résolues si la clinique prend un nouveau départ. Un gros atout sera le rachat des murs de la clinique par Clinifutur à l'icade, filiale de la Caisse des dépôts, ce qui fera baisser le loyer exorbitant actuel (850 000 euros). Pour l'anecdote, Clinifutur partait signer l'acte d'achat quand la lettre recommandée de Sud dénonçant l'accord signé par la CGT est arrivée à la direction...

Toujours pour Jean-Michel Toulet, la situation est claire : après un mois de négociations qui furent « épuisantes », Clinifutur – « enfin un investisseur solide » - reprend l'établissement, sans licenciement, si la majorité du personnel l'approuve, car il ne veut pas entrer contre l'avis du personnel. La CGT, syndicat minoritaire (à 30%) a signé l'accord. SUD (majoritaire à 50%) l'a dénoncé le 16 octobre (« un coup de poignard dans le dos »). Jean-Michel Toulet craint que SUD veuille faire « payer » au patron actuel trois années de relations difficiles. Si c'est le cas, il risque de jeter le bébé avec l'eau du bain.

(1) Radiologue en poste depuis 25 ans, président de la commission médicale d'établissement. Le Journal du Gers l'a rencontré le 20 octobre. (2) Groupe réunionnais implanté aussi en métropole. (3) Ils sont déjà prévus par le tribunal de commerce.

L'opposition de SUD

N'ayant pu joindre de syndicaliste membre de SUD, Le Journal du Gers a néanmoins eu connaissance d'un de ses tracts. Les raisons de l'opposition à l'accord y sont énumérées : la suppression du 13e mois (obtenu en 2014 et qui a été payé une fois à 75 % seulement faute de moyens) ; Clinifutur propose de le geler en 2016 et de le renégocier en 2017 ; la suppression de l'augmentation de 2 % obtenue en 2014 ; la suppression de la prime d'assiduité (20 euros) ; la diminution de 120 à 60 euros de la prime de chaussures ; une réorganisation du temps de travail.



Jean-Michel Toulet pendant la rencontre